## SONGE DU VERGIER

PAR

## ARTHUR LOTH

Le Songe du Vergier est un ouvrage anonyme, en forme de dialogue, écrit sous le règne et par l'ordre de Charles V, qui traite principalement des rapports des deux pouvoirs spirituel et temporel.

Il a le double caractère d'une œuvre de polémique et de politique, embrassant des questions de théologie, de gouvernement, de morale, de droit et d'histoire.

Le procédé de sa composition témoigne d'un travail de compilation et d'emprunt. Ce livre est un résumé des controverses et des écrits antérieurs qui se rapportent au même sujet; il appartient pour le fond aux idées générales du temps; la forme en est médiocre.

Peu important en lui-même comme traité doctrinal sur la question des droits réciproques des deux puissances ecclésiastique et civile, le Sonye du Vergier est un livre curieux et intéressant pour la connaissance des institutions, des idées et des mœurs de cette époque, pour l'histoire générale et pour le règne de Charles V.

Le Songe du Vergier est écrit en latin et en français. Le texte latin est un peu antérieur et date de 1376. Il serait pos-

sible que les deux versions, fort dissemblables l'une de l'autre, fussent chacune d'un écrivain différent.

Philippe de Maizières ne peut pas être l'auteur du Songe du Vergier. — Comparaison de ses autres ouvrages avec ce livre qui lui est attribué par M. Paulin Paris. — Réfutation des arguments allégués en sa faveur.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 10 janvier 1860, art. 7.)